



**CANTON DU VALAIS  
KANTON WALLIS**

Présidence du Conseil d'Etat  
Information (IVS)

Präsidium des Staatsrates  
Information (IVS)



## COMMUNIQUE POUR LES MEDIAS

20 février 2013

### **Le centre agricole de Viège deviendra le centre national de compétences pour le menu bétail**

**(IVS).- Avec la détention de moutons et de chèvres laitières et ainsi que la transition à l'agriculture biologique, le centre agricole de Viège (LZV) s'est positionné comme centre national de compétences pour le menu bétail. Ces dernières années, en collaboration avec l'institut de recherche en agriculture biologique (FiBL), des premiers projets de recherche et de mise en place de projets ont été conduits sur la thématique des maladies parasitaires. Avec un contrat de prestations, la collaboration avec le FiBL sera intensifiée et étendue.**

Le rôle du centre de compétence pour le menu bétail comprend également la conduite d'essais et de projets dans les secteurs de l'alimentation, de la gestion des pâturages, de la lutte contre les parasites, de la prévention des maladies et des coûts de production ainsi que la collaboration avec des tiers sur les thèmes cités. De tels projets apportent de nouvelles connaissances et de nouveaux acquis techniques aux éleveurs de menu bétail qui peuvent les transposer dans leur pratique. Comme dans le secteur de la détention du menu bétail, peu d'expériences et de résultats de recherches sont produits en Suisse. Des projets et des recherches menés dans ce secteur prennent ainsi une importance particulière.

Déjà aujourd'hui, sur la base de nombreuses années de travail en commun, la collaboration établie entre le LZV et le FiBL est excellente. Avec la signature d'un contrat de prestations, les deux instituts mettent en place une nouvelle base qui permet d'intensifier et d'étendre leur coopération. Le domaine de production de centre agricole s'adapte très bien à la conduite d'essais pratiques. Les chèvres et les brebis laitières sont présentes toute l'année sur l'exploitation, ce qui permet de conduire à tout instant des tests sur les parasites.

Le contrat de prestations règle les points suivants:

- Examens parasitologiques réguliers sur les animaux du LZV
- Interprétation des résultats et mises en place des mesures de contrôles adéquates
- Réalisation de projets de recherche et de vulgarisation innovants
- Publication et distribution des résultats de recherches.

Avec cette collaboration accrue avec l'institut de recherche en agriculture biologique, le centre agricole de Viège renforce sa fonction de centre suisse de compétences pour le menu bétail.

#### **Note aux rédactions**

**Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à Moritz Schwery, directeur du Centre de Viège, 079 745 34 55.**

